

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE**  
**DU vendredi 11 mars 2022**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme LEGOUT, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme MARTIN, Mme DELETRE, Mme AUBIN,

Accompagnants d'élèves en situation de handicap : Mme SOUSA, Mme NIAKITE, Mme COLAMARTINO, Mr LAMAZE

Les parents élus :

AIPEF : Mme TREFLEZ, Mme LEMAITRE, Mme CAPELLE, Mme YONCOURT

PEEP : Mme BREUIL

Mme OUBELAIÏD, Mr FOUILLET

Les représentants de la municipalité :

Mr MELKI

Mme FORTUNATO

Excusés :

Mr LE BRETON, inspecteur de l'Education nationale

Mme NAHON, Mme ARMANT et Mr ABRAHAMME, enseignants

Début de la séance :

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

(<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>).

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

**Le Projet d'école :**

La rédaction du projet d'école est achevée. Le but de ce projet est de favoriser la réussite de tous les élèves.

Il se décline autour de trois axes :

**Axe 1 : Les apprentissages**

(Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages)

Objectifs : s'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement, accompagner le parcours des élèves.

Les fiches actions sont :

- La lecture à haute voix / la fluence
- La compréhension en lecture
- La différenciation pédagogique
- Prévenir le harcèlement à l'école
- Sport et handicap mis en place depuis l'année dernière
- Utiliser Beneylu comme outil d'apprentissage
- Liaison GS-CP
- Aménagement de la cour de récréation
- Inscrire les gestes de tri dans le quotidien des élèves
- Anglais et langues vivantes
- Parcours santé

Construire des références culturelles

## **Axe 2 : Le travail et la formation en équipe**

(Des collectifs apprenants et engagés) essayer d'améliorer et valoriser les compétences de tous les enseignants.

Objectifs : s'évaluer pour éclairer et orienter l'action, stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences, oser ensemble

Les fiches actions sont :

- Prévention du harcèlement à l'école : l'école s'est engagée dans le projet PHARE : un programme de lutte contre le Harcèlement à l'école et un plan de prévention du harcèlement. Dans l'ensemble des classes, une réflexion est engagée : une classe a inventé une chanson, d'autres ont réalisé des affiches. Ce travail se poursuivra sur plusieurs années.
- Sport et handicap : elle est menée conjointement avec le centre de loisirs.
- Utilisation de Beneylu : compétences des enseignants mais aussi intervention de Mr Silva CPC qui intervient dans les classes, ainsi que le projet IOTA dans la classe de Mme Nahon. Mais en attente car quelques soucis de matériel.
- Anglais et langues vivantes : présence d'un assistant en anglais cette année.

## **Axe 3 : Vivre ensemble**

(Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation)

Objectifs : accélérer les succès, contribuer au bonheur de l'école, des lieux pour bien vivre ensemble, cultiver des lieux et des « tiers-lieux apprenants ».

Les fiches actions sont :

- Prévenir le harcèlement à l'école
- Sport et Handicap
- Les relations école-famille au service de la co-éducation et de la réussite scolaire de tous les élèves : volet que nous souhaitons développer pour impliquer plus les parents et avoir un réel partenariat avec l'école, avoir les mêmes attentes et demandes.
- Aménager la cour de récréation : proposer des aménagements afin de créer un espace convivial et respecté par tous (problème de la propreté de la cour). La municipalité peut fournir du matériel si besoin (végétalisation de la cour par exemple).
- Inscrire les gestes de tri dans le quotidien des élèves
- Construire des références culturelles en partenariat les infrastructures et les projets de la ville (la médiathèque, école et cinéma, un auteur dans la classe, les spectacles ...)
- S'approprier la Charte de la laïcité : transmettre un principe commun aux enfants à travers un parcours adapté à l'âge des élèves chaque année.

Le projet d'école est valable pour les trois années scolaires à venir et réactualisé chaque année. Il est à votre disposition pour consultation.

## **Fonctionnement de l'école**

- La coopérative scolaire a été alimentée par :  
Les dons des parents : 1273 euros  
Les photographies : 1866,13 euros  
La vente de chocolats de Noël : 985,08 euros (ce budget est utilisé dans le cadre des projets kayak /voile afin de réduire la participation des familles)

Les prestations du photographe ne sont pas à la hauteur des attendus des familles et des enseignants : nous recherchons un nouveau partenariat pour l'année prochaine. Les parents souhaitent qu'un temps soit réservé pour des photographies de « famille » (enfants extérieurs à l'école). Nous réfléchissons avec le photographe à proposer un créneau.

Pour rappel, nous avons demandé des subventions à la mairie pour les projets kayak/voile qui concernent 5 classes de l'école. (Les quatre classes de cycle 3 ainsi que le CE2 de Mme Délétré). Mme Fortunato confirme que cette subvention a été votée lors du conseil municipal.

- Le budget photocopies et la réparation du port USB  
Des codes ont été installés sur le photocopieur.  
Le nombre de photocopies alloué par élève ne sera pas augmenté. Le coût est trop important pour le papier et le toner.  
Le port USB n'est toujours pas réparé, malgré le passage d'un technicien. L'école ne peut scanner aucun document. Les LSU n'ont pas pu être imprimés et remis en version papier aux familles. Ils ont été transmis en version numérique. La mairie s'engage à s'en occuper très rapidement.
- Un exercice PPMS a été programmé le 7 décembre 2021. La posture travaillée était se cacher tout en respectant la distanciation entre les élèves. L'exercice a été déclenché à l'aide des balises MyKeeper et par leurs soins. L'exercice s'est déroulé dans le calme, chacun a respecté les consignes. L'exercice a duré 5 minutes, les enfants réagissent vite et très bien et restent cachés assez longtemps.
- L'entrée par la rue du Plessis Bouchard va être supprimée, compte tenu de l'allègement du protocole sanitaire et du peu d'élèves utilisant cette entrée. Le portail sera fermé en journée à partir du 21 mars. Les enseignants demandent l'installation d'un miroir pour sécuriser la sortie des voitures du parking enseignants.
- Une nouvelle ETAPS sera nommée sur l'école suite au départ de Lucile Gournet au mois de janvier. Dans l'attente, les classes continuent à bénéficier de séances en co-intervention avec un ETAPS, une fois par semaine.
- Les évaluations « CP2 » sont reportées du 14 au 25 mars 2022. Elles permettent d'évaluer les acquis des élèves en français et en mathématiques.  
Les élèves de CM2 ont passé des évaluations sur la compréhension en lecture au mois de janvier. Les élèves ont travaillé sur quatre textes (deux textes littéraires, un texte composite et un texte documentaire). Ils ont permis de mettre en évidence les stratégies employées par les élèves dans la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.
- Utilisation de la messagerie professionnelle pour communiquer avec les familles et réciproquement : les enseignants ne sont pas tenus d'apporter une réponse au-delà de 18h00 aux familles ni pendant le weekend.  
Le travail en cas d'absence de l'élève n'est pas transmis aux familles, à l'exception des élèves placés à l'isolement. Le travail fait sera donné au retour de l'enfant en classe.  
Pour les classes qui utilisent un ENT, les leçons sont notées chaque soir.  
Le cahier de liaison reste l'outil de communication privilégié.
- L'évaluation d'école :  
  
Une évaluation d'école est prévue entre le 9 mai et le 15 juin 2022. Elle concerne le groupe scolaire (école élémentaire et école maternelle.)  
Toutes les écoles ont vocation à être évaluées d'ici 5 ans. (20% par an).

Cette évaluation a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Un premier temps de travail est consacré à une auto-évaluation. Les équipes pédagogiques réalisent une analyse du contexte externe et interne : l'école dans son environnement social, économique, territorial et scolaire, définir un portrait de l'école dans sa globalité.

Le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Le bien-être de l'élève et le climat scolaire

Les acteurs et le fonctionnement de l'école

L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

A la suite de cette auto-évaluation, une équipe d'évaluateurs se rend à l'école durant une journée.

Avant le 22 juin : Envoi des pré-rapports aux écoles et échanges

Avant le 7 juillet : restitution orale du rapport

Transmission du rapport définitif le 15 septembre au plus tard

Nous souhaitons inviter les familles pour la synthèse de cette évaluation. Ainsi que les centres de loisirs

### Les projets de l'école :

- Un auteur dans la classe :  
Les deux classes de CP et la classe de CE2B accueilleront Pascale Bougeault le 12 avril.  
Les deux classes de CE1 accueilleront Nathalie Dieterlé.  
Un vernissage aura lieu le vendredi 10 juin en soirée.  
Une exposition des travaux réalisés aura lieu le samedi 11 juin de 10h00 à 13h00 au centre culturel Saint Exupéry en présence des auteurs.
- Les classes de CE1-CE2 et du CE2A sont inscrites au projet Ecole et cinéma.  
Les élèves ont assisté à la projection du film Le chien jaune de Mongolie de Byambasurem Davaa au mois de janvier.  
Au deuxième trimestre, Mon voisin Totoro de Hayao Miyazaki ( 22 mars)  
Au troisième trimestre, Nanouk l'esquimau de Robert Flaherty.
- Cinq classes ont un projet voile ou kayak sur la base de loisirs de Cergy. Ces activités sont encadrées par les enseignants, le conseiller pédagogique de circonscription.  
Les élèves découvrent le kayak durant trois demi-journées. Sur l'autre demi-journée, les élèves participent à une séquence d'ultimate, découvrent le land-art et analysent le paysage en géographie ... Les CM2 se rendent sur la base de loisirs les vendredi 11, 18 et 25 mars.  
Les élèves de CE2 participeront à l'activité voile pendant trois jours complets. (Voile le matin et l'après-midi) les vendredis 8, 15 et 22 avril.

Une participation de 30 euros est demandée aux familles

- Les élèves de CM2 assisteront le jeudi 24 mars à la représentation de la pièce de théâtre « T'as pas d'humour » sur le thème du harcèlement. Les classes de CM1 avaient vu cette pièce au mois de décembre. Cette représentation s'intègre dans le projet PHARE.
- Les deux classes de CM2 poursuivent leur participation au projet lecture « Les incorruptibles » qui a pour objectif de susciter l'envie de lire. Les élèves voteront en mai, pour le livre qu'ils ont le plus apprécié.
- CE2 : permis piéton avec un examen et un spectacle/remise des diplômes.
- Monsieur Le Maire, Madame Le Berre et Monsieur VERNEREY viendront à la rencontre des élèves le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 de 9h à 11h, afin d'échanger avec les enfants sur le fonctionnement de la commune et le rôle de ses représentants.
- La brigade équestre interviendra auprès des deux classes de CM1. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger sur le rôle et les missions de cette brigade, le binôme qu'ils forment avec leur cheval. L'objectif est le respect des règles et la citoyenneté mais aussi de créer du lien avec les enfants afin qu'ils aient une image sécurisante et positive de la police.
- Les interventions de l'assistant d'anglais sont très appréciées des enseignants et des élèves. Elles se termineront au mois d'avril. Elles permettent une nouvelle approche de l'enseignement de l'anglais notamment de l'enseignement de l'oral.
- L'ensemble des classes participera à la Grande lessive, qui aura lieu le 24 mars sur le thème ombre et lumière. Les productions seront affichées dans l'allée et à l'intérieur de l'école.

### Les travaux :

- La rénovation de l'escalier de droite du bâtiment sera sûrement reportée. La municipalité rencontre des problèmes d'approvisionnement des matières premières.
- Nous réitérons notre demande d'installation d'une séparation entre la porte et les urinoirs ainsi que l'installation de deux urinoirs à la taille des élèves de primaire. Nous souhaiterions un deuxième WC adulte dans l'école. Il serait peut-être possible de le placer dans les toilettes maternelle du 1<sup>er</sup> étage. Notre demande est prise en compte.
- Les peintures de plusieurs classes craquellent. (CP Mme MARTIN) Chaque année, 5 ou 6 classes sur la commune sont refaites.
- Mme LE BIHAN prendra contact avec le responsable de la mise en place de la collecte des bouchons et autres afin de la proposer aux élèves.
- Le marché de Printemps ne sera pas proposé cette année.

Le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 14 juin 2022.

La directrice :  
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :  
Mme PRIARONE

Les parents élus

